

Décision

Générale

colonial

Décision n° 72-1685/SG/FP infligeant une réprimande à un instituteur contractuel.

n° 72-1685/SG/FP

Ministère
MINISTÈRE DE LA FONCTION PUBLIQUE

Date de publication
15 décembre 1972

Numéro JO
n° 24 du 26/12/1972

Date du numéro
26 décembre 1972

TEXTE INTÉGRAL

Une réprimande est infligée à M. Nguyen Thuong Tho, instituteur contractuel (catégorie D 1) en service à l'école primaire de Tadjourah (Cercle de Tadjourah) pour n'avoir pas assuré sa classe dans la journée du lundi 6 novembre 1972.